



Procès-verbal de l'Assemblée ordinaire des délégué·e·s du 4 juin 2025 Auberge de la Fleur de Lys à Porsel

Présent·e·s

Délégué·e·s des communes du district de la Veveyse

Attalens	Besse Roland, Hermann Vincent, Perroud Cédric
Bossonnens	Martin Yves, Jourdan Jérôme
Châtel-St-Denis	Genoud Nicolas, Bavaud Thierry, Honegger Chantal, Maillard Daniel
Granges	De Sousa Catherine (rempl. Michellod Savio), Varone Christine
Le Flon	Gillard Jean
La Verrerie	Grandjean Pascal, Vial Thierry
Remaufens	Frossard Daniel, Konan Paul
St-Martin	Borer Cédric, Demierre Thomas
Semsaies	Da Costa Patricia

Membres du Comité directeur (CD)

Castelberg Kimberly, Dougoud Claudia, Dutoit Stéphane, Fahrni Marc, Jacquiard Loïc, Mesot Roland, Repond Carole, Savoy Eliot

Directeur général du RSSV

Gauderon Renaud

Invité·e·s

Dumas Carole, directrice administration et finances
L'Homme Patrick, chef de service du Service officiel des curatelles
Stéphanie Krieger, cheffe de service ASDV
Vienne Jérémiah, chef de service des immeubles

Excusé·e·s

Délégué·e·s des communes du district de la Veveyse

Attalens	Perroud Béatrice, Perroud Pierre-Alain, Preisig Rahel
Bossonnens	De Preux Magalie
Châtel-St-Denis	Ducrot Charles, Pilloud François
Granges	-
La Verrerie	-
Le Flon	Cardinaux Christian
Remaufens	-
St-Martin	-

Membres du Comité directeur (CD)

Figini Daniel, Monnard Aloïse

Invité·e·s

Courtier Charlotte, responsable RH
Lazic Biljana, directrice de site Home Le Châtelet
Maillard Robatel Séverine, cheffe de service Consultation parents-enfants
Schneuwly Jérôme, directeur de site Maison St-Joseph

Beaud Catherine, BDO SA
Cretton Mathieu, Archi-DT

Présence de la Presse

La Gruyère et Le Messenger : Régine Gapany

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée par le président de l'assemblée, M. le Préfet
 2. Désignation des scrutateurs
 3. Approbation du PV de l'Assemblée extraordinaire du 12 février 2025
 4. Comptes 2024
 - a. Présentation du compte de résultat et de gestion
 - b. Présentation du compte des investissements
 - c. Présentation du bilan
 - d. Rapport de l'organe de révision
 - e. Préavis de la Commission financière
 - f. Discussion
 - g. Approbation
 5. Démissions et élections
 6. Divers
 - a. Avancée des travaux
-

1. Ouverture de l'assemblée par le président de l'assemblée, M. le Préfet

Monsieur le Préfet François Genoud, Président de l'assemblée, souhaite la plus cordiale bienvenue à tous les délégué·e·s, aux membres du Comité directeur, au directeur général, aux chef·fe·s de service, aux collaborateur·rice·s, aux invité·e·s et aux membres de la presse.

Monsieur le Président remercie particulièrement la commune hôte de le Flon et passe la parole à M. Jean Gillard (en remplacement de Mme Claudia Dougoud) pour le mot de bienvenue. M. Jean Gillard souhaite la bienvenue à toutes et tous et informe qu'un apéritif est offert au terme de cette assemblée. Monsieur le Préfet remercie pour l'accueil.

Monsieur le Président indique que plusieurs délégué·e·s se sont excusé·e·s pour cette assemblée.

M. souhaite une cordiale bienvenue à Mme Audergon, assistante de direction qui remplace Mme Joanne Neyroud durant son absence, à Mme Carole Repond, nouvelle représentante de la commune de St- Martin et également à M. François Genoud, représentant de la commune de Châtel-St-Denis, qui seront présentés au point 5 de l'ordre du jour.

Monsieur le Président mentionne que les présences et absences sont mentionnées sur la liste prévue à cet effet. Toutes les communes sont représentées : **42** bulletins de vote ont été distribués, majorité absolue à **22**.

→ Aucune remarque n'ayant été formulée relative à l'ordre du jour et la convocation, le Président déclare l'assemblée apte à délibérer. Validé par l'assemblée.

2. Désignation des scrutateurs

Monsieur Jean Gillard, commune de Le Flon et Monsieur Pascal Grandjean, commune de la Verrerie sont désignés scrutateurs.

→ Cette proposition est acceptée par l'assemblée et les scrutateur·rice·s.

3. Approbation du PV de l'Assemblée des délégué·e·s extraordinaire du 12 février 2025

→ A l'unanimité, le procès-verbal est approuvé par l'assemblée avec tous nos remerciements à son auteure.

4. Comptes 2024

Monsieur le Président énumère les points à traiter et donne la parole à Monsieur le Directeur général afin de présenter les comptes.

a. Présentation du compte de résultat et de gestion

Monsieur le Directeur général commence en présentant le tableau des montants à charges des Communes.

Services	En milliers CHF
Administration générale	1'611
Centre de coordination	270
ASDV	2'022
Consultation parents-enfants	155
Curatelles	460
Indemnités forfaitaires	599
Maison St-Joseph	1'277
Home Le Châtelet	740
Total	7'134

Ensuite les écarts principaux au budget 2024 par service.

Administration générale	En milliers CHF
Charges de personnel	-37
Prestations de tiers (conseil externe)	-218
Subventions communales	-216

Monsieur le Directeur général informe de la nouvelle appellation de la Consultation parents-enfants en remplacement de la Puériculture. Petit rappel 8'393kCH était prévu au budget et les comptes de 2023 présentait un montant de 6'424kCH. L'écart est relativement important par rapport au budget initial, les raisons sont énumérées par le Directeur général selon les domaines d'activités.

Il explique qu'au niveau de l'administration générale, il n'y a pas eu d'engagement de responsable qualité qui avait été mis au budget 2024, il a été finalement décidé de ne pas engager cette ressource. Un basculement a également été effectué pour l'engagement d'une personne en interne pour le Service informatique au lieu d'un partenaire externe avec la commune de Châtel-St-Denis. Il y a eu un recours moins important aux conseillers externes pour ce point.

Immeubles	En milliers CHF
Charges de personnel	32
Entretien des bâtiments (y.c. énergie)	-62
Amortissements	-29
Charges d'intérêts et frais	+29
Produits d'intérêts	-20
Loyers encaissés	-89
Excédent de dépenses	57

Actuellement en phase de consolidation, le chantier a bien avancé et s'est terminé en 2024 pour le bâtiment Foyizio.

Les nettoyages sont réalisés en interne avec une refacturation auprès des locataires ou à la charge du RSSV en fonction de la clé de répartition établie.

L'entretien des bâtiments et les coûts d'énergie pour les locaux partiellement utilisés et les charges ont donc été plus basses durant cette période avec le décalage du chantier.

Pour les charges d'intérêt : une consolidation a été effectuée plus tôt avec un léger écart où un placement a été mis en place avec un intérêt positif. Les travaux étant encore en cours pour accueillir tous les locataires, il y a également une baisse de revenus attendus avec des entrées de locations manquantes.

Service des curatelles	En milliers CHF
Charges du personnel	-34
Produits du service des curatelles	5
Subventions communales	-68

⇒ La Justice de Paix décide du prix et des dossiers au SOC.

Il y a également un écart positif soit moins de dépenses que prévues. Un besoin de ressources était budgété, analysée mais le processus de recrutement a pris du temps pour la mise en place de l'engagement de personnel au sein du Service des curatelles en 2024.

Une évaluation est effectuée pour établir un coût moyen d'un dossier. De manière générale, il n'y a pas d'augmentation au niveau de la facturation.

Maison St-Joseph	En milliers CHF
Taux d'occupation : 99.02 % (longs séjours) et 53.42 % (courts séjours)	
EPT utilisés 62.33 ; dotation légèrement dépassée (+0.88 EPT)	
Charges du personnel (y.c. variation HS)	-343
Autres charges du personnel (formation, FG)	-40
Matériel médical	-43
Eau et énergie	61
Prestation externe (engagement temporaire)	40
Taxes pour EMS (taux d'occupation inférieur)	-513

Le taux d'occupation est budgétisé à 98 % en long séjours. 3 lits courts séjours reconnus pour les deux EMS. 68 lits longs séjours en 2024. Les courts séjours sont proposés notamment pour soulager les proches aidants.

EPT

le contrôle est effectué par la DSAS pour les soins. Il y a un léger dépassement de 1 EPT : il est difficile de déterminer une dotation à l'équilibre. Des personnes décèdent avec des troubles graves, il n'y a pas de mise en congé du personnel si des cas plus légers se présentent par la suite. C'est pourquoi il y a des sur-dotations ou des sous-dotations avec un effet sur le correctif de la DSAS en fin d'année.

Les charges du personnel y.c. les variations des heures supplémentaires (HS) sont en dessous du budget. Un travail a été effectué en interne au niveau des HS et appliqué pour les deux EMS et les soins à domicile ainsi que les autres services. Monsieur le Directeur général précise que les HS ont été réduites mais pas au détriment de la qualité des prestations fournies. En fin d'année, des calculs sont effectués pour valoriser financièrement celles-ci et la différence par rapport à la provision est adaptée au niveau du bilan. Il est également important de poursuivre la formation continue pour l'ensemble du personnel dans tous les domaines ; le personnel en formation n'est donc pas présent sur le terrain mais n'entrave pas la qualité des soins.

Une optimisation de la facturation, notamment pour les protections, a été effectuée avec une économie réalisée importante pour ce type de charges.

Eau et Energie : en 2023, Groupe E n'a pas adressé les nouveaux tarifs 2024 à temps pour le budget 2024. Ainsi, l'augmentation du prix de l'électricité est donc relativement importante.

Prestations externes : la problématique relevée pour les deux EMS pour recruter des ressources sur le marché du travail (départ, reconversion). Actuellement, le marché est très tendu et sec pour les remplacements. Le RSSV fait de plus en plus appel aux agences de placement pour palier rapidement au manque de personnel.

Home Le Châtelet

En milliers CHF

Taux d'occupation : 98.64 % (longs séjours) et 38.71 % (courts séjours)

EPT utilisés 55.54 ; dotation légèrement dépassée (+0.41 EPT)

Charges du personnel (y.c. variation HS)	-274
Charges de matériel et marchandises	-146
Prestations de tiers (dont temporaire)	303
Pertes sur créances et réévaluation de la réserve	51
Taxes et pension pour EMS	-148

Les explications des charges du personnel y.c. les variations des heures supplémentaires (HS) sont identiques à celles présentées pour la Maison St-Joseph. Prestations de tiers : les montants sont conséquents avec l'unité de démente (USD) : l'engagement de main d'œuvre temporaire a été nécessaire pour répondre aux besoins constants de cette unité qui demande une attention particulière du personnel soignant.

Pertes sur créances et réévaluation de la réserve : un suivi régulier est effectué par la Directrice des Finances avec les situations à risque lors des décès (avec les éventuelles répudiations, actes de défauts de biens, etc.) qui sont mises à jour pour le bouclage des comptes, avec les factures ouvertes.

Aide et soins à domicile En milliers CHF

Charges du personnel (EPT 39.7 contre 43.75 au budget)	-433
Autres charges du personnel	-55
Produits d'exploitation (dont soins, conseils, évaluations)	-280

Un contrôle sur la dotation autorisée par l'Etat est constamment effectué. Bien que les montants soient mis au budget, il n'y a finalement pas systématiquement d'engagement du personnel, notamment s'il n'y a pas une réelle augmentation des heures au soins à domicile, d'où cet écart important en 2024.

Indemnités forfaitaires

En milliers CHF

Nbre de journées 30'076, 115 dossiers traités	20K
---	-----

Monsieur le Directeur général rappelle la décision du 23.12.24 de la DSAS d'augmenter le plafond à 35 CHF/jour qui a eu un impact modéré au sein de la Veveyse. Les chiffres sont en augmentation avec un suivi par tranches d'âge, cela ne concerne pas uniquement les personnes âgées mais toutes les tranches d'âge de la population. Une nette augmentation est constatée pour le nombre de dossiers traités et des coûts en termes d'IF.

Coordination

En milliers CHF

Charges de salaire	-74
Frais financiers hors district	-29

Un changement d'organisation a été nécessaire au sein du service de coordination à la suite du départ de la responsable, dont la fonction a été reprise temporairement par les deux directeurs·trices des homes et de la cheffe de service des soins à domicile. Pour répondre, à la question de la commune d'Attalens qui souhaite comprendre pour quelle raison le montant est moins élevé et si ce changement a eu des conséquences tant au niveau des prestations que des finances, Monsieur le Directeur général précise qu'il n'est pas question d'un remboursement de prestations d'indemnités (maladie) mais bien de salaire pour la reprise des fonctions en interne par le personnel en poste présent dans notre organisation, qui était une solution moins onéreuse.

Frais financiers hors district : il y a moins de Veveysan·ne·s présent·e·s dans les autres districts. Les EMS sont complets aujourd'hui.

Consultation parents-enfants

En milliers CHF

Charges de personnel	-8
----------------------	----

Le même phénomène est constaté par rapport au service des curatelles avec la mise au budget d'une personne supplémentaire. Le recrutement a également été plus tard dans l'année, d'où l'écart avec le budget.

Il y a une évolution du catalogue de prestations comme le sommeil, les difficultés financières, etc. pour l'accompagnement des familles dans le besoin. Cette évolution est suivie principalement dont la cause est liée aux nouvelles prestations.

Monsieur le Directeur général récapitule les montants qui seront remboursés aux Communes.

Situation au 31.12.2024 vis-à-vis des communes

Administration générale	216'691	Trop perçu	
Service officiel des curatelles	68'072	Trop perçu	
EMS Maison St-Joseph	188'335	Trop perçu	
EMS Home Le Châtelet	293'380	Trop perçu	
Aide et soins à domicile	425'051	Trop perçu	
Indemnités forfaitaires	19'569	A facturer	
Coordination	74'359	Trop perçu	
Consultation parents-enfants	12'603	Trop perçu	
Total	1'258'923	Trop perçu	
Contributions	Comptes	Budget	Différence
	2024	2024	
Subventions communales (y.c. EMS)	7'134'592	8'393'515	1'258'923

Les chiffres sont au vert pour un remboursement aux communes, ce qui est positif.
Au total, les montants seront restitués aux communes pour un total d'environ 1.2M.

b. Présentation du compte des investissements

Clôturés (montants non utilisés)

Mise à jour informatique (AD 11.21, crédit 192K)	43'331
Panneaux solaires RSSV (AD 09.22, crédit 155K)	43'493

Ouverts (disponible restant ouvert)

Transformation immeubles	3'031'997
Crédits études transformation	12'988
Déménagement et cabinets médicaux	28'406
PAD Coula/Misets (ancien SIRIUS)	49'600
Parking Maison St-Joseph	12'878
Etude PAD Sirius	474'475
Ameublement RSSV	8'111
Chauffage à distance Maison St-Joseph	124'513
Appel malade Maison St-Joseph	19'950
Transfert d'indice	55'000

c. Présentation du bilan au 31.12.2024

Actif		Passif	
Disponible	5'726'968	Engagements courants	832'942
Débiteurs	2'371'237	Engagements fin. CT	3'144'166
Actifs transitoires	38'679	Passifs transitoires	285'624
Stock	78'945	Provisions à court terme**	2'260'218
Placements financiers	200	Dettes à long terme	45'061'928
Immobilisations corp.	615'525	Engagements fin. spéciaux	109'642
Créances fin. spéciaux	606'664	Capital propre	9'978'379
Patrimoine admin.	52'234'678		
Total des actifs	61'672'899	Total des passifs	61'672'899

** dont 817'152.97 de provision EMS qui sera dissoute à fin 2025 et que le Comité directeur propose de transformer en prêt à 0% des communes en faveur du RSSV (à voter lors de l'AD d'automne).

Une demande officielle sera formulée pour la prochaine AD du mois de novembre pour conserver la provision de 800K afin d'éviter de demander des crédits externes à des taux d'intérêt élevés.

Investissements : deux investissements ont été clôturés au 31.12.2024 : avec la mise à jour informatique, tout le budget n'a pas été consommé, les dernières dépenses datent d'octobre 2022. En cas de besoin en informatique supplémentaire, une nouvelle demande sera faite aux communes ultérieurement. L'investissement pour la pose des panneaux solaires a également été clôturé.

Reprise de la parole de M. le Préfet qui remercie Monsieur le Directeur général pour cette présentation claire et efficace. La question posée par la commune d'Attalens au sujet de la Coordination a également été renseignée.

d. Rapport de l'organe de révision

Ce rapport a été transmis préalablement avec l'ordre du jour. Aucune remarque n'est formulée sur celui-ci par l'assemblée.

e. Préavis de la Commission financière

Christine Varone, Présidente de la Commission financière fait lecture du rapport.

Les membres de la Commission financière ont reçu les documents concernant les comptes du RSSV le 12 mai 2025. La Commission financière s'est réunie dans les locaux du RSSV en date du 21 mai 2025. Au cours de cette séance, Mme Carole Dumas, responsable des finances a présenté les comptes à la Commission, en présence de M. Renaud Gauderon, Directeur et de M. Roland Mesot, membre du Comité directeur, ainsi que de Mme Laetitia Bagnoud. La Commission financière a établi son préavis à la suite de la séance de présentation des comptes.

La Commission financière tient à remercier la direction générale, le Comité directeur et la responsable des finances, pour la qualité des explications et des documents qui ont été fournis à la Commission, ainsi que pour les réponses apportées aux questions

qui ont été posées. La Commission relève la précision et l'exhaustivité du rapport sur les comptes 2024.

Le rapport de l'organe de révision, la fiduciaire BDO, a été délivré en date du 14 avril 2025 et atteste de la conformité des comptes. La commission financière a également pris connaissance du rapport détaillé, qui ne fait pas état d'éléments particuliers à relever.

Préavis

1. Comptes de résultats et des investissements :

La Commission financière salue le bon résultat de l'exercice 2024, avec des comptes qui bouclent sur un excédent de charges de CHF 36'047.78, résultat qui a pu être atteint notamment grâce à une bonne maîtrise des charges ainsi que par des correctifs de comptes 2022 provenant du canton.

L'exercice permet de rembourser le montant de CHF 1'258'923.26 aux communes de la Veveyse, les acomptes ayant été déterminés sur la base du budget.

Pour pallier le manque de personnel, le recours à des agences temporaires a été une nouvelle fois nécessaire, entraînant des dépenses supérieures au budget.

Les autres éléments du compte de résultats n'appellent pas de commentaires spécifiques, les variations avec le budget n'étant pas significatives.

Quant au compte des investissements, la Commission financière n'a pas de commentaire particulier à ajouter. Elle signale que les deux investissements clôturés présentent un solde disponible.

La Commission financière relève l'augmentation du niveau de trésorerie de CHF 2'667'507.87, qui s'explique par un recours à l'emprunt prématuré en regard de l'avancement des investissements et de l'activité bénéficiaire de l'exploitation.

Lors de son précédent rapport 2024, la Commission financière a fait état de points d'amélioration relevés par l'organe de révision pour le système de contrôle interne (SCI). Dans son rapport détaillé, la fiduciaire a validé l'ensemble de ces recommandations, de sorte que le SCI répond aux exigences légales.

Sur la base de ces considérations, la Commission financière donne pour les comptes 2024 un **préavis favorable** à l'unanimité.

2. Renouvellement du mandat des réviseurs :

La Commission financière a pris connaissance du souhait de la Direction générale et du Comité directeur de renouveler le mandat de l'organe de révision pour une durée de trois ans, comme la Loi sur les finances communales le permet à son article 57. Dans ses attributions, la Commission financière est compétente pour proposer un organe de révision à l'Assemblée des délégués. Elle aurait souhaité être consultée en amont de la séance de présentation des comptes sur ce sujet.

Elle **préavise favorablement** la proposition de renouvellement de l'organe de révision pour 3 ans à l'unanimité.

f. Discussion – questions ?

👤 Roland Besse, commune d'Attalens pose la question à l'AG pour connaître ce qu'il en est de la partie « Social » du sein du RSSV, car il n'y a pas de comptes actifs à ce domaine et pas de changement de nom. Monsieur le Directeur général informe que des groupes de travail ont été créés au printemps 2025 avec des membres du comité Directeur du RSSV : axe RH, infrastructure, locaux, matériel. avec pour objectif d'intégrer les services sociaux au 01.01.2026. Marc Fahrni confirme un avancement significatif, notamment avec la rénovation du bâtiment de l'ancien hôpital (Foyidzo). Un retour sera transmis sur l'avancement du projet pour janvier 2026.

👤 Demierre Thomas, commune de St-Martin : revient sur l'investissement fait sur un excédent réalisé. Carole Dumas, directrice des Finances répond que le montant de CHF 200.00 correspond aux parts sociales d'une banque, les autres chiffres sont établis en milliers de francs suisses.

g. Approbation

Monsieur le Président propose à l'Assemblée d'approuver les comptes.

→ Les comptes 2024 et le bilan 2024 tels que présentés et envoyés avec la convocation, et sur préavis favorable de la Commission financière, sont approuvés à l'unanimité par les délégué·e·s.

Remerciements par Monsieur le Président adressés à Monsieur le Directeur et à l'ensemble de son équipe et particulièrement au Service des Finances.

Monsieur le Président propose à l'assemblée d'approuver le renouvellement du mandat des réviseurs :

→ Le renouvellement du mandat des réviseurs tel que présenté et envoyé avec la convocation, et sur préavis favorable de la Commission financière, est approuvé à l'unanimité par les délégué·e·s.

5. Démissions et élections

Mme Sandra Gothuey a démissionné de son poste de conseillère communale de la commune de St-Martin au 12 mai 2025. Le Comité directeur la remercie chaleureusement du travail accompli durant ces nombreuses années.

Mme Carole Repond élue conseillère communale, a repris ses dicastères. La Commune de St-Martin propose Mme Carole Repond au Comité directeur du RSSV.

→ Par acclamation, Mme Carole Repond est élue.

Mme Carole Repond remercie l'assemblée et se réjouit de collaborer au sein du RSSV.

M. Jérôme Allaman a démissionné de son poste de conseiller communal à Châtel-St-Denis au 14 mars 2025. La Commission financière, représentée par Mme Varone et M. Vial, le remercie chaleureusement du travail accompli durant ces années.

M. Nicolas Genoud élu conseiller communal, a repris ses dicastères. La Commune de Châtel-St-Denis propose donc M. Nicolas Genoud comme membre de la commission financière du RSSV.

Monsieur le Président demande s'il y a d'autres candidatures. Ce n'est pas le cas.

→ Par acclamation, M. Nicolas Genoud est élu.

M. Nicolas Genoud remercie l'assemblée et se réjouit d'intégrer la ComFIN.

6. Divers

a. Avancée des travaux

Monsieur le Directeur général fait un point de situation et mentionne la confiance et générosité accordée par l'Assemblée des délégué·e·s pour la rénovation de Rayéta et Boebo. Une présentation est effectuée à l'aide de photos pour le remplacement des plafonds avec matériaux et installations électriques vétustes et dangereuses. Une adaptation est en cours avec l'installation de faux plafonds avec l'isolation anti-feux. Les délais de réalisation des travaux est respectée avec l'objectif de finir en 2025, pour l'accueil des curatelles et des services sociaux. Le déménagement temporaire du cabinet de gynécologie est nécessaire afin d'effectuer les rénovations et la mise en sécurité des locaux.

Remerciements d'usage de Monsieur le Directeur général, pour tous les services avec toute la qualité présente. Cela explique en partie l'approbation des comptes par l'Assemblée.

Monsieur le Président fait un retour concernant la prise de position du rapport de planification des soins à longue durée pour 2026-2030 : il remercie le Directeur général et l'ensemble des participant·e·s à la rédaction de ce document.

✿ Roland Besse, commune d'Attalens : informe les responsables services animation qu'une exposition sur Jean Tinguely est organisée. Des précisions sont apportées pour accéder facilement aux locaux. Le Directeur général a communiqué cette information aux deux EMS.

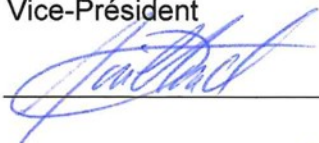
✿ Marc Fahrni, répète souvent que le RSSV est une grande structure de 350 collaborateurs avec des arrivées, départs, absences maladie, etc. où la coordination est nécessaire afin de pallier aux absences et que cette gestion est effectuée de manière très sérieuse et rigoureuse.

Monsieur le Président remercie le Comité directeur et son président, les différents organes, le Directeur général et ses assistantes, la Directrice des finances et son équipe, les chef·fe·s de services, les collaborateur·trice·s du RSSV. Il remercie également l'ensemble des délégué·e·s pour leur confiance, la présence de la Presse et la commune hôte de Porsel pour le partage du verre de l'amitié.

La séance est levée.

Porsel, le 4 juin 2025

Daniel Maillard
Vice-Président



Delphine Audergon
Secrétaire

PV approuvé le

10 septembre 2025